

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
COMITÉ DE QUARTIER DES MUSICIENS
Compte rendu de la séance du 14/11/2022

Présents : Sylvain Cadiot (Président de séance), Anne-Marie Delamare, Samer El Sokhon, Mireille Eustache (Secrétaire de séance), Elena Fuger, Nathalie Gabet, Yannick le Goaëc, Jane Lesieur, Hugo Libiot, Luc Videau.

Ordre du jour : Restitution de la balade urbaine du 14 avril 2022

- 1) Quel est le but des balades de quartiers ?
- 2) Contexte Actuel
- 3) Retours de la mairie

Vous trouverez ci-dessous le plan de la balade de quartier retraçant le parcours de la balade urbaine avec les points à relever et les échanges sur place.



1. Quel est le but des balades de quartiers ?

Monsieur Richard Rivaud, maire de Fontenay le Fleury, réélu en 2020, souhaitait reprendre contact avec les habitants suite à la période difficile due à la pandémie de Covid. Une redéfinition des comités de quartier a permis de redécouper la ville en quatre quartiers. Les balades urbaines sont des moments privilégiés pour identifier les réussites et noter les points d'amélioration.

2. Contexte Actuel

De manière générale, le choix du bureau municipal porte sur un budget de rigueur impliquant une réduction des budgets d'investissement dû au coût élevé des énergies et des fluides, ce qui implique un report de certains travaux sur 2024/2025 afin de ne pas augmenter la taxe foncière.

La géothermie et l'installation d'éclairage à Led permettront de réaliser des économies substantielles.

Il est rappelé que le pourcentage fixé par la ville concernant la taxe foncière ne sera pas augmenté. Toutefois, la valeur locative cadastrale est susceptible d'augmenter

3. Retours de la mairie

Localisation dans le quartier	Points à relever	Retours de la mairie
Square Crevillent	Éclairage insuffisant la nuit	Les dispositifs d'éclairage sont présents mais les lauriers invasifs les recouvraient. Une taille pour limiter leur hauteur et libérer l'éclairage public a été réalisée.
Résidence Poussin	Nuisances pigeons/ si clôture de la résidence absence de trottoirs pour les piétons	Les pigeons dans la résidence de la rue Poussin avaient été chassés par des fauconniers. Il serait souhaitable de renouveler cette expérience sachant que le problème est récurrent <u>NB</u> : La problématique des pigeons n'est pas seulement en lien avec un quartier ou une résidence mais généralisé au niveau de la ville <u>Actions restantes</u> : Le rapport effectué par le conseil de quartier sur les nuisibles sera à lire + prise de contact avec la ville de Bailly à effectuer.
Rue Émile Zola / Nicolas Poussin	Chicanes et stationnement, signalétique à étudier pour indiquer la priorité à droite, vitesse trop élevée	A partir de 2023, la ville de Fontenay le Fleury sera en « zone 30 », ce qui implique une limitation de vitesse à 50 km/h pour les départementales D11 & D127 et à 30 km/h pour les autres voies, voire à 20 km/h sur des zones près des écoles. Ces informations permettent de comprendre que les travaux d'aménagement rue Poussin seront reportés et que la limitation de vitesse à 30 km/h permettra de limiter les risques. Pour la prochaine balade urbaine, il sera à signaler que la rue Poussin n'est pas suffisamment éclairée.
Chemin des Aulnes	Sécurisation croisement piste cyclable / sortie parking Bel Canto/ Kaufman	La sortie du parking sous-terrain est bien indiquée par deux voyants clignotants, l'éclairage y est bien présent ainsi que le marquage du stop.

<p>Parc du levant et futur terrain St Cyr</p>	<p>Rétrocession parcelle N° 121 de Saint Cyr l'École - Projets de culture en lien avec le groupe de travail agriculture ?</p>	<p>Concernant la parcelle cadastrale 121 située au parc du Levant : les conseils municipaux de Saint Cyr l'École et Fontenay le Fleury ont tous les deux validé la demande de déplacement d'une limite de terrain afin qu'une bande soit attribuée à la ville de Fontenay alors qu'elle appartient à ce jour à la ville de St Cyr. Il faut à présent une enquête publique et la validation de la préfecture.</p> <p>Dans le cadre du groupe agriculture, 9 sites ont été identifiés pour réaliser de l'agriculture urbaine mais ceci ne pourra pas se faire avant 2024. Il avait été imaginé une forêt Miyawaki, permettant de faire pousser rapidement des arbres qui en plus ont le pouvoir de dépolluer les sols.</p>
<p>Rue Messiaen</p>	<p>Points de collecte d'apport volontaire - dépôts sauvages récurrents</p>	<p>Une petite amélioration dans ce quartier a été observée grâce au passage du « piqueur » recruté par la ville pour intervenir dans les quartiers en ôtant les déchets déposés au pied des PAV.</p> <p>Les abords des PAV représentent aussi des nuisances olfactives. La fréquence du nettoyage des containers n'est peut-être pas suffisante.</p> <p>La gestion des déchets est un problème national. Contact pris par Yannick Le Goaëc avec Mr Marc Tourelle, maire de Noisy Le Roi pour avoir son retour d'expérience sur l'installation de vidéo-surveillance. Le 1^{er} retour positif est sur un effet dissuasif</p> <p>Il est nécessaire de refaire une communication sur la taxe éco-responsable comme cela avait été réalisé en 2020. Les déchets recyclables (cartons, pots de yaourts...) ne sont pas soumis à cette taxe et il est bon de le rappeler aux habitants, notamment ceux en copropriété.</p>

Localisation dans le quartier	Points à relever	Retours de la mairie
Entrée de ville	Aménagement entrée de ville Est D11 / Saint Cyr l'École	L'entrée de ville côté St Cyr n'est pas aussi attrayante que l'entrée côté super U. Néanmoins la végétation actuelle de lierres et de vivaces est adaptée à la pente. De plus, ces plantations nécessitent moins d'arrosage que les fleurs présentes dans des bacs en plastique sur des balustrades. Le terre-plein central a été créé pour apporter plus de végétations. La question du fleurissement de ce quartier est à remettre à l'ordre du jour de la prochaine balade urbaine. Les préconisations du comité « villes et villages fleuris » peuvent aussi être prises en compte. Nous aborderons ce sujet lors de la prochaine balade urbaine
Villa Felicia	Points de collecte d'apport volontaire insuffisants - Cocci Market	Le problème des dépôts sauvages au pied du PAV situé devant la Villa Felicia s'est amélioré grâce à la vidéo-surveillance de la résidence. La copropriété Villa Felicia a rejeté le projet d'un Cocci Market d'autant plus que des travaux avaient commencé de façon illégale.
Croix du Mont / rue Anatole France	Voir si restauration possible de la Croix : courrier pour les Monuments Historiques ?	La petite parcelle de terre sur laquelle est située cette croix, à l'entrée du parc St Cyr, fait l'objet d'un entretien par la copropriété mais appartient à la ville. Il faut vérifier si la Croix fait partie des monuments historiques et si elle nécessite un entretien particulier. Si ce n'est pas le cas, la résidence peut assurer une simple réfection par l'application d'un antirouille et d'une couche de peinture.
Avenue de la République	Quid de l'ex Leader Price ?	Sur l'Avenue de la République, le terrain de l'ex Leader Price est fléché pour accueillir une résidence. Un promoteur immobilier travaille sur le sujet. Une réunion publique aura lieu lorsque le projet sera plus mûr. Aucun autre projet immobilier ne pourra se faire désormais sur cette avenue comprenant une zone pavillonnaire.
	Passage sécurisé Passage souterrain	L'entretien du passage souterrain est complexe du fait de la présence d'une source au cœur même du tunnel.
Problèmes de transport du parc Montaigne au Parc St Cyr (pas de passage de bus direct de l'un à l'autre d'où difficultés pour les personnes âgées chargées avec leurs achats – exemple d'achats de livres à la librairie JMS). Comment desservir le haut de Fontenay ?		Retour concernant un projet de navette autonome interne sur la ville : Malgré la réussite de l'expérimentation réalisée sur la ligne 490 sur Saint-Quentin-En-Yvelines, le service a été arrêté fin Juin 2021 et l'agglomération invite les usagers du secteur de se reporter sur l'offre de bus existante ainsi

que sur le service de trottinettes électriques lancés en mai 2021.

A noter qu'une étude de faisabilité est en cours pour lancer ce service de trottinettes sur la ville.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 16 janvier à 20h30.

Proposition d'ordre du jour : Réflexion sur les initiatives nouvelles à proposer